
Airolo, le 7. février 2024

L'efficacité des mesures de protection des oiseaux au Parc éolien du Saint-Gothard est confirmée

Les résultats préliminaires de l'étude sur l'avifaune du col du Saint-Gothard, initiée par le Parc éolien du Saint-Gothard (PESG SA), ont été révélés. Les données recueillies reflètent les hypothèses avancées lors de la phase de planification du projet et confirment l'efficacité des mesures de protection adoptées. L'étude complète sera publiée au cours de l'année.

Au cours de l'automne 2021, la société PESG SA a lancé une campagne de surveillance des collisions d'oiseaux avec les éoliennes du parc éolien du Gothard. Planifiée en accord avec le Département du territoire du canton du Tessin, la campagne a été confiée au biologiste Federico Tettamanti du Studio Alpino, dans le but d'évaluer l'efficacité du radar anticollision installé sur le site de Motto Bartola.

Inclus dans les mesures de compensation prévues dans le permis de construire du parc éolien, le radar anticollision est capable de détecter les volées d'oiseaux migrateurs qui franchissent le col du Saint-Gothard et d'arrêter les éoliennes lors de leur passage. En 2023, il y a eu 654 heures d'arrêt des éoliennes suite à l'intervention du radar (soit une moyenne de 130,8 heures par éolienne).

La campagne de surveillance est effectuée pendant les saisons de migration : entre les mois de mars et de juin, et entre les mois d'août et de novembre. Des patrouilles régulières sont effectuées durant ces périodes afin de trouver et de compter les restes d'oiseaux au pied des cinq éoliennes qui composent le parc. Les recherches sont effectuées par du personnel spécialisé, également avec l'aide de chiens dressés à cet effet. Les résultats de chaque recherche sont traités sur la base d'un modèle statistique qui permet de déterminer le taux de collision en tenant compte de l'efficacité des recherches et du pourcentage de disparition des restes d'oiseaux causé par les prédateurs.

Les données disponibles à ce jour concernent cinq saisons migratoires réparties entre l'automne 2021 et l'automne 2023, avec un total de 73 recherches. Le taux calculé sur la base des résultats préliminaires est d'environ 10 collisions par an et par éolienne. Un chiffre faible, qui se situe dans les limites convenues lors de la phase de planification du projet. Ces résultats témoignent de l'efficacité de l'utilisation du radar pour protéger l'avifaune.

Les données collectées seront présentées dans leur intégralité dans une étude scientifique dont la publication est prévue pour le second semestre 2024

Azienda Elettrica Ticinese (AET)

Pietro Jolli, Responsabile Comunicazione Aziendale

+41 91 822 27 11 - pietro.jolli@aet.ch